

NOUVELLE SÉRIE — N° 1

13^e Année — 1^{er} Janvier 1908

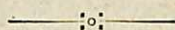


La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

G. DEHERME.....	<i>Pour une autre étape.</i>
G. DEHERME.....	<i>Considérations présentes sur la guil- lotine.</i>
EDMOND THAUDIÈRE.....	<i>Du pilori au piédestal.</i>
PAR TOUS.....	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
G. D.....	<i>Pourquoi le prix du chocolat augmente.</i>
HENRI MAZEL.....	<i>Le bon gouvernant.</i>
G. DEHERME.....	<i>Les livres qui font penser.</i>

Ce Numéro contient deux Suppléments

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.)

LA
Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an France : 4 francs ; Etranger : 6 francs
PARIS — 30. Rue Jacob, 30 — Téléphone 816-84

*Adresser toutes les communications concernant la Rédaction
et à la Direction à M. DEHERME, Directeur*
*Adresser toutes les communications relatives à l'Administration
à M. RIVIÈRE, Editeur*

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. - PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

DIRECTEUR : A. GALLOIS

Le *Courrier de la Presse* lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

POUR UNE AUTRE ÉTAPE

Nous voici encore, et pour la même action d'éducation sociale.

On en conviendra, jamais cette action ne fut si urgente, car jamais la confusion des pensers et l'incohérence des actes n'atteignirent un tel paroxysme.

Sans doute, on n'ordonnera pas ceux-ci et on n'éclairera pas ceux-là en un jour, et par de l'imprimerie; mais, peut-être, parviendra-t-on, ici, à rallier quelques bonnes volontés pour une entreprise plus directe, comme celle que nous avons tentée avec les Universités populaires, le Palais du Peuple. Si notre inexpérience trop optimiste, d'une part, l'ignorance, l'imbécillité populaire et surtout l'insuffisance morale et mentale des « intellectuels », d'autre part, nous ont fait misérablement échouer, ce n'est pas un motif de renoncer. Averti de ses fautes, guéri de quelques illusions, on est mieux armé pour vaincre.

Il nous plaît, au surplus, de nous rappeler les fières paroles du Taciturne: « Je n'ai point besoin d'espérer pour agir, ni de réussir pour persévérer ».

Nous ne présentons pas de programme. Autre chose est de l'écrire, autre chose est de le suivre. Annon-

cons seulement que *la Coopération des Idées*, désormais, examinera deux fois par mois les idées et les faits les plus récents qui lui paraîtront socialement importants, soit par eux-mêmes, soit par leurs répercussions; soit par la décadence qu'ils manifestent, soit par l'état d'esprit dissolvant qu'ils décèlent. Ainsi nous reconnaitrons les principes positifs d'une reconstitution positive.

Ces principes reconnus, nous ne les ferons jamais fléchir, pour quelque fin qu'on imagine, et nous ne les subordonnerons aux intérêts d'une corporation non plus qu'aux humeurs d'un parti. Nous ne sommes qu'au service de la société française.

Notre attitude ne couvre aucune ambition qui n'ose s'avouer. Nous faisons nôtres, avec une absolue sincérité, ces sages paroles d'Auguste Comte: « A l'orageuse discussion des droits, nous substituons la paisible détermination des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice. »

Sans nous enfermer dans le cathéchisme positiviste, nous aurons d'autres féconds enseignements à puiser chez ce maître de la politique positive, et nous nous inspirerons toujours de son principe fondamental: « L'amour pour principe, l'ordre pour base, le progrès pour but ».

La difficulté sera grande de nous faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France. Nous tâcherons à la surmonter à force de précision, de clarté et de méthode.

Ce n'est pas dire que nous nous interdirons les grands mots abstraits; mais ce ne sera qu'en leur restituant toute leur signification et en acceptant d'avance les conséquences qu'ils entraînent pour ceux

qui les prononcent du cœur. Qu'on sache bien, déjà, qu'il y a quelque différence de sens entre le mot « liberté », par exemple, écrit ici ou clamé dans la rue, dans une réunion politique, voire à la tribune des Parlements.

La Coopération des Idées ne sera donc ni sectaire, ni pédante. Elle s'efforcera d'être vivante. Sera-t-elle aimable, attrayante? — Elle s'en tiendra à ce qui est utile et grave, avec le souci qui convient pour la vente et les abonnements. Elle ne composera pas avec les mensonges du monde, avec les vilénies du régime.

Nous ne saurions nous dissimuler qu'une telle tenue ne plaira guère à la foule. Avec l'instruction, la pourriture d'en haut a pénétré en bas, et nous ne nous proposons point de flatter la crapule. Nous tenons bien moins à être lu de beaucoup qu'à être compris de quelques-uns. Néanmoins, nous ne nous confinerons point dans un dilettantisme stérile: c'est le peuple que nous chercherons à instruire, à tout le moins son élite.

Après quinze années d'une activité sociale désintéressée dans une même direction, nous pouvons supposer que nous avons groupé quelques sympathies de sentiment et d'intelligence. Ce sera le noyau.

Nous comptons sur nos amis pour propager cet organe. Pour la seconde fois, nous essayons d'élargir le champ de notre coopération par un tirage plus considérable, en nous adressant à un public plus nombreux. C'est une façon de « sonder » la capacité sociale des citoyens français, et, à l'heure présente, cela importe plus que de « sonder » leur capacité fiscale.

Nous comptons aussi sur leur collaboration. Il ne s'agit pas d'écrire de longs articles; mais de nous rapporter des faits, de nous faire tenir des coupures

de journaux ou revues, des extraits de livres nouveaux, et de les commenter en quelques lignes concises et claires. Ainsi ils infuseront de la vie à *la Coopération des Idées* et assureront son succès, c'est-à-dire l'efficacité de son action.

Nous sommes convaincu que cette action est utile et que notre publication a sa raison d'être. Et par ce fait d'abord qu'il n'est pas un journal en France qui insérerait tout ce qui sera dit ici, — dans le même esprit et pour la même fin. On nous accordera qu'il y a de la distance entre l'éducation de la démocratie comme nous la concevons et celle que couronne d'or *le Matin*.

Nous n'avons pas la prétention de ne jamais nous tromper; mais nos erreurs de détails mêmes seront toujours pénétrées d'un esprit social qui les peut redresser aisément. Ajoutons, pour finir, que cet esprit ferait la société plus juste par la patrie plus forte s'il était congrûment répandu.

G. DEHERME.

Considérations présentes sur la Guillotine

Ce régime ne saurait donner une idée claire à la démocratie ni la diriger contre ses caprices dissolvants.

Le Parlement, en révoquant le maître des hautes œuvres, avait manifesté son intention de supprimer en fait la peine de mort. Mais quelques gros crimes bien présentés, avec de truculents et obscènes détails,

par des reporters ingénieux, une campagne de presse qui a amplifié et agité les émotions grossières de la foule ont intimidé nos politiques. Ils n'osent plus revenir sur leur vote ni le confirmer.

Cependant les jurys de Cours d'assises font des vœux pressants pour qu'on exécute les sentences capitales qu'ils prononcent avec un entrain inaccoutumé, et M. Fallières qui, n'ayant plus la crainte de l'électeur, peut encore avoir le respect de quelques idéologies républicaines, gracie automatiquement.

Nous en sommes là. La peine de mort subsiste sans pouvoir être appliquée. Ce n'est point, malheureusement, la seule incohérence que produise le parlementarisme.

*
* *

La peine de mort? — Toutes les peines, peut-être?... Grosse question qui ne se peut résoudre par la peur, la colère, non plus que par de vagues humanitaireries.

C'est toujours la société qui fait le criminel, et d'abord parce qu'il n'y aurait pas de crime s'il n'y avait pas de société. Le droit de punir qu'elle s'arroge, la « vindicte publique », ce n'est qu'une formule hypocrite de la nécessité positive de se défendre.

Il faut donc que la nécessité sociale soit la mesure de la peine. Il ne faut pas, par exemple, que notre justice — si relative! — soit comme ce chirurgien qui ressentait de la volupté à voir souffrir les patients qu'il opérât.

* * *

Ce n'est pas contre la peine de mort. La réclusion perpétuelle est plus terrible que l'échafaud.

D'ailleurs, la société ne se constitue et ne se développe que par des sacrifices constants et des souffrances. C'est la guerre, le paupérisme, les holocaustes industriels, le vice, — moins que cela, le chemin de fer et l'automobile qui estropient et qui tuent.

Il est des victimes plus intéressantes que nos apaches, et, somme toute, leurs « risques professionnels » ne sont pas plus grands que ceux de bien des travailleurs. Ils ont plus de chances d'éviter l'étreinte, — désagréable, mais brève, — de la Veuve, voire le bagne et la prison, que les ouvriers des verreries, carrières, fabriques d'allumettes, de meules, casseries de sucre, mines d'étain, de plomb, de cuivre, etc. d'échapper à l'intoxication saturnine, à la nécrose, à la bronchite, à la phtisie, etc., c'est-à-dire à la mort lente, affreuse...

*
* * *

Autrefois, on traitait les maladies vénériennes à peu près comme nous traitons le crime. Avant d'essayer de guérir le malade, on lui infligeait quelque châtement dont le plus sympathique était la flagellation. La conséquence était que les avariés se cachaient ou ne se faisaient soigner qu'à la dernière extrémité, alors qu'ils avaient largement propagé leur mal.

Il en est de même des peines trop implacables, qui ne sont plus en rapport avec la sensibilité sociale.

Si ces peines, en effrayant, enrayent vraiment les actes particuliers qu'elles visent, meurtres et assassinats, elles ne sauraient rallier l'agent anti-social. Ses impulsions nocives suivront un autre cours, il commettra des délits secondaires qui, par leur nombre tout au moins, seront aussi contraires à l'ordre.

Sa prudence s'éveillera, sa ruse s'aiguïsera, sinon son intelligence.

L'instruction, les moyens scientifiques vulgarisés, la civilisation, aussi la lâcheté, ont créé et considérablement développé la catégorie des « crimes occultes ».

Ce sont ceux que le Code pénal ne peut définir ni la police saisir et même que l'opinion publique, éternée par tous les sophismes à la mode, ne réprouve que s'ils sont médiocres ou s'ils échouent. Ils n'en sont pas moins graves. Ils sont innombrables. Les malfaiteurs qui les pratiquent opèrent dans le commerce, l'industrie, l'administration, toutes les carrières libérales, et surtout dans la presse, la politique et la finance. Les coups de bourse font plus de victimes que les coups de surin, et les falsifications du lait font plus d'anges que tous les infanticides et les avorteurs réunis.

*
* *

Ce n'est pas tout. La guillotine est peut-être, vraiment, exemplaire.

Mais non comme on croit. Entendons-nous.

Nous savons que les dangers de sa profession ne détournent pas l'ouvrier honnête du devoir de nourrir les siens. Et cet héroïsme lui est si naturel que les salaires des métiers malsains ou périlleux ne sont pas plus élevés que les autres. La crainte de la mort ne retient pas les braves.

Mais elle peut retenir les pleutres. C'est ce qu'on veut, n'est-ce pas? On n'assassine plus: on vole, on viole, on prostitue, on pourrit... Grand progrès!

Quand on n'a pu, faute de moyens, se faire fraudeur, politicien ou agioteur, entre deux séjours en quelque prison modèle, on s'accouple, on se reproduit

comme des lapins — et on transmet à une non moins prolifique descendance ses impulsions de fauve, ses psychoses, toutes ses tares.

C'est de la capitalisation de criminalité, avec intérêts usuraires accumulés. Peu à peu, la société se sature de criminalité latente. Survienne une crise, et, aux premiers troubles, toute la tourbe des gorilles « lubriques et féroces », dont parle Taine, surgira de ses bouges.

Entretenons plutôt l'exutoire des grands crimes.

*
* *

On va nous dire : Mais il est urgent pourtant de protéger la vie des personnes contre l'audace meurtrière de l'armée du crime.

Sans doute. Mais jusqu'à un certain point.

Un excès de sécurité ne convient pas plus qu'un excès d'insécurité, — et peut-être moins.

C'est le besoin impérieux de se défendre contre l'attaque ou la faim qui a groupé les premiers hommes. Quand ce besoin n'est plus assez ressenti, les liens se relâchent, la société se dissout. C'est la menace de la guerre, du crime, de la révolte qui maintiennent encore, dans notre société décérébrée, un minimum indispensable de coordination.

Mais pour que le crime remplisse bien sa fonction sociale de tenir éveillées les consciences et de les rallier, il ne faut pas que la peine qui lui est appliquée, par sa sévérité, ne laisse plus à l'opinion publique la possibilité de s'indigner.

Sinon, l'opinion publique s'atrophierait, et sa réaction spontanée est surtout efficace pour les écarts moraux, pour les crimes « occultes », que les lois

répressives ne peuvent atteindre et qui sont bien plus redoutables, par leur nombre, et leurs répercussions, que les violences vulgaires.

*
* *

Encore que ce soit le seul monument social que nous devons à la démocratie — son Parthénon ou sa Cathédrale — la guillotine manque d'élégance.

Mais ce n'est pas une raison suffisante pour l'abattre. D'abord, elle nous enseigne la modestie.

Qu'on la maintienne donc, malgré tout, si l'on est sûr, vraiment, qu'elle restreint la criminalité et qu'elle moralise.

Nous croyons qu'elle agit plutôt sur les bons citoyens, puisque, en face de tant de questions qui les divisent, — où il va de la France et de l'avenir de la démocratie, — c'est à son sujet seulement, — parce que leur peau s'inquiète, — qu'ils sont d'accord, unanimement au fond.

Sans doute, cette socialité, formée par la frousse, n'est pas d'un ordre très relevé; mais nous ne sommes pas en des temps où il est permis de faire les délicats.

Maintenons donc la guillotine comme lien social.

*
* *

On en aimerait un autre, certes, et l'on peut regretter ceux qui furent sottement rompus.

Les Jacobins ont éteint les étoiles, pour mieux nous piller dans l'obscurité, disent les méchants, pour nous mener plus facilement à leur fantaisie, dirons-nous; mais ils ont négligé d'allumer le phare scientifique de la libre-pensée.

Nous n'avons pu constater encore que l'école primaire laïque suffit à forger dans un pur airain le caractère de l'enfant et de l'homme et à leur donner d'autres aspirations que celles des jouissances les plus immédiates et les plus basses.

La société n'a tous ses droits, dont celui d'éliminer l'espèce inassimilable, que lorsqu'elle remplit bien toutes ses fonctions. Or nous ne pouvons admettre que la société fait tout ce qu'elle doit, dans l'état présent de sa conscience et avec les moyens dont elle dispose, pour atténuer les causes morbides qui font, non pas l'assassin directement, mais l'alcoolique, le dégénéré, le délinquant occasionnel, lesquels procèdent, dans la saleté, la misère et le vice, le criminel qui tue, — avec la même fatalité incoercible que la panthère se jette sur le cerf.

*
* * *

Tout est en désarroi. Nous sommes en une sorte d'émeute permanente contre l'ordre. S'il n'y a pas de barricades dans les rues, c'est que nous ne sommes plus des enthousiastes.

Pour un criminologiste, nos meurtriers de 16 ans ne sont guère plus que des émeutiers, — non les plus redoutables, mais les moins bien armés, les plus courageux qui se font prendre. Ce sont des romantiques attardés. En prenant de l'âge, ils prendraient de la prudence.

Si on leur avait laissé quelque étoile consolatrice et directrice, ces enfants eussent pu avoir une meilleure vie. En tout cas, avec de la bonne volonté et de la méthode, on eût pu les corriger. On les décapite...

C'est une manière. Avec quelques grands mots dans

la bouche et rien dans le cœur, on pourrait la supporter, — si, précisément, elle n'avait pour effet certain de faire se terrer dans leurs repaires, ou se déguiser sur les boulevards, les vrais criminels, les incorrigibles, qu'il importe d'éliminer, ceux-là.

*
* *

La certitude de la peine agit plus efficacement que sa férocité. — Tout est donc pour le mieux, puisque jamais la police ne fut si bien faite...

Non pas. S'il y a maintenant moins de méfaits impunis, les criminels espèrent toujours, dans la confusion de nos directions morales, se faire acquitter, ou presque, comme « passionnels », à tout le moins irresponsables et aliénés. Et ils ont bien raison. Avec des jurys hébétés, des « bons juges » qui comptent beaucoup plus sur le triangle que sur la balance pour se pousser dans, ou hors la carrière, ils peuvent évidemment tout espérer, et même d'être ministres un jour, comme de notoires « non-lieux » concussionnaires.

Et puis, quoi qu'on fasse, l'enfer était plus certain.

*
* *

Dans un organisme malade, toutes les fonctions souffrent. Même celles qui devraient entretenir la vie et réparer les pertes ne vont qu'à contre-sens. Elles empirent le mal.

Dans notre société républicaine, il en est de même: rien ne joue plus. Tout frotte, tout grince, tout se détraque, à chaque mouvement, à chaque effort.

Malgré les raisons, il est probable que la peine de mort sera rétablie. Il est dans le destin du parlemen-

farisme d'épuiser tous les expédients qui creusent le gouffre où tout s'engloutira; mais qui dispensent pour quelque temps d'organiser l'ordre.

Pour remplacer le Christ — symbole poignant de tout idéal social — on peut dresser l'échafaud en permanence devant chaque école, on ne réussira qu'à cultiver la lâcheté et la ruse, à modifier les formes de la criminalité, à accroître surtout la formidable réserve de la violence virtuelle, — et à préparer un Grand Soir dont frémirait d'épouvante le naïf et timide Ravachol.

G. DEHERME.

Du Pilon au Piédestal

Qui dit progrès, dit marche en avant. C'est au moins l'étymologie; mais il s'en faut que le mot convienne toujours à la chose qu'il sert à désigner. Combien de marches aventureuses et obliques, voire rétrogrades, sont saluées, sans le mériter, du beau nom de progrès, dans notre malheureuse France, où la consigne actuellement dominante semble être de renier, en invoquant l'avenir, ce qu'il y avait de sage dans le passé! Si l'on voulait prendre la peine d'en dresser la liste, elle serait longue, elle serait interminable.

Pour aujourd'hui, je ne veux étudier qu'une des manifestations du progrès moderne, et l'une des plus imbéciles, à mon avis.

Sous l'ancien régime, et nominale-ment, sinon réellement, jusqu'à la Révolution de 1789, la peine infamante la plus grave, appliquée à certains grands criminels ou prétendus tels, était celle du pilori, ainsi appelé par corruption de *puits Lori*, parce que le premier poteau qui fut dressé à Paris, pour l'exécution d'une peine de ce genre, le fut près du puits d'un nommé Lori. Le pilori était donc un poteau dressé sur une place publique, et auquel on attachait, de diverses manières, selon la mode de l'époque et du lieu, l'individu qu'il s'agissait de punir par cette flétrissure aux yeux de tous les habitants de la cité. Ce supplice, plutôt moral que physique, qui paraît-il, était tombé en désuétude, dès le milieu du XVIII^e siècle, fut aboli en 1789. Mais, au bout de quelques années, il était remplacé par un châtement analogue, celui de l'exposition publique, ainsi défini par l'article 22 de notre Code Pénal: « Quiconque aura été condamné à l'une des peines des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps ou de la réclusion, avant de subir sa peine, demeurera pendant une heure exposé aux regards du peuple sur la place publique. Au-dessus de sa tête sera placé un écriteau portant, en caractères gros et lisibles, ses noms, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation. »

Cependant le législateur d'alors, qui n'était pas inhumain, mais savait circonscrire son humanité dans de justes limites, ajoutait: « En cas de condamnation aux travaux forcés à temps ou à la réclusion, la Cour d'Assises pourra ordonner, par son arrêt, que le condamné, s'il n'est pas en état de récidive, ne subira pas l'exposition publique. — Néanmoins, l'ex-

position ne sera jamais prononcée à l'égard des mineurs de dix-huit ans et des septuagénaires. »

Vint la Révolution de 1848 et, les 10 et 14 avril de cette année-là, le gouvernement provisoire décréta ce qui suit :

« Considérant que la peine de l'exposition publique dégrade la dignité humaine, flétrit à jamais le condamné et lui ôte, par le sentiment de son infamie, la possibilité de la réhabilitation ;

» Considérant que cette peine est empreinte d'une odieuse inégalité, en ce qu'elle touche à peine le criminel endurci, tandis qu'elle frappe d'une atteinte irréparable le condamné repentant ;

» Considérant enfin que le spectacle des expositions publiques éteint le sentiment de la pitié et familiarise avec la vue du crime ;

» Décrète :

» La peine de l'exposition publique est abolie. »

Il pourrait y avoir, certes, quelque chose à dire sur les considérants de ce décret, dont le second a seul une réelle importance, mais je ne veux point en chicaner les auteurs et je conviens, à cause surtout du second considérant, qu'ils ont bien fait d'abolir l'exposition publique des criminels.

Cependant il faut examiner où, d'apitoiement en apitoiement, de sollicitude en sollicitude, d'indulgence en indulgence, pour les criminels, nous en sommes arrivés.

L'opinion publique qui, certes, ne sera jamais un critère de sagesse, mais qui charrie, au contraire, parfois, les plus grandes aberrations, avec l'aide d'indignes souteneurs, n'a plus aujourd'hui l'horreur des criminels ; elle les envisage avec curiosité, avec complaisance, quelquefois même avec une pointe d'ad-

miration. Ils sont en passe de devenir, par les hommages qu'on leur rend, les grands personnages de l'Etat. Si on ne s'est pas encore avisé de tailler en marbre ou de couler en bronze leurs précieuses images, on les répand en photogravure dans la plupart des journaux, et précisément les plus lus, avec des détails biographiques circonstanciés. Pas une fois seulement, oh! non, plusieurs fois, dans le même journal. D'abord, au moment de l'arrestation, quand ils viennent tout fraîchement d'être photographiés par les soins de M. Bertillon, qui ferait mieux de garder jalousement les clichés pour lui et pour la police; puis au moment de l'interrogatoire par le juge d'instruction dont on daigne mettre la photographie en parallèle avec la leur; puis au moment de leur renvoi en cour d'assises; puis durant les débats; puis quand la condamnation est intervenue; puis quand M. le Président de la République, ayant commué leur peine de mort en travaux forcés à perpétuité, ils partent pour leur villégiature coloniale. Et, enfin, je crois, s'ils viennent à mourir, car, pour être illustres, ils ne sont pas tout à fait immortels.

Tant de multiples témoignages de curiosité plutôt bienveillante et, en tout cas, passionnée, stimulent naturellement l'émulation des jeunes recrues de la scélératesse, qui entendent être glorifiés, à leur tour, et qui, à défaut d'autre motif, trouveraient celui-là suffisant pour assassiner, empoisonner ou violer, ou encore vitrioler.

Et c'est ainsi que notre société est devenue une mère Gigogne de crimes qu'on voit sortir, chaque jour, de dessous son jupon maternel.

Exaspéré par la naïve infamie que commettent les plus honorables directeurs de journaux, en se fai-

sant ainsi, par la pseudo-glorification des criminels du jour, les complices des crimes du lendemain, j'avais, il y a quelques années, conçu le désir d'adresser à la Chambre des députés une pétition tendant à ce qu'une loi fût votée qui interdirait formellement aux journaux, à peine de très fortes amendes, et, en cas de récidive, de la prison même, la publication des portraits de gens déférés aux tribunaux pour crimes ou délits de droit commun. Et j'avais obtenu, en principe, de quelques-uns de mes confrères les plus marquants du monde des lettres qu'ils signassent cette pétition avec moi.

Toutefois, avant de l'envoyer, avant même de la rédiger, je crus devoir commencer par lui assurer l'appui de l'un des députés les plus en vue, ancien ministre, orateur éloquent et d'une grande élévation de caractère.

Je l'avais choisi, bien entendu, dans l'un des groupes républicains de la Chambre, non seulement parce que je suis, moi-même, un vieux républicain, ayant, par quelques-uns de mes ouvrages, donné des gages non équivoques de mon dévouement à la République, mais parce que je pensais bien que, si un orateur de droite, tel que M. de Mun, par exemple, prenait la parole à la Chambre en faveur de notre pétition, ce serait lui assurer un échec, malgré l'estime personnelle dont cet orateur pourrait jouir.

J'écrivis donc à un républicain très éminent pour le supplier, au nom de l'ordre public, de proposer à la Chambre une loi prohibant la publication des portraits de criminels, ou à défaut par lui de faire cette proposition, pour lui demander s'il voudrait bien déposer une pétition dans ce sens, la faire aboutir en

séance publique et la soutenir avec l'autorité que lui donne son grand talent.

Il ne tarda point à me répondre qu'il partageait mon sentiment sur le danger que fait courir aux mœurs nationales cette folie qui consiste à illustrer des criminels, et qu'il déposerait volontiers ma pétition, mais tout en me laissant entendre qu'elle aurait peu de chance d'aboutir, il se garda bien de m'offrir son appui oratoire, sans lequel, considérant toute tentative comme inutile, je résolus de m'abstenir.

A défaut d'une loi de prohibition, il y aurait autre chose à faire : ce serait que le Syndicat des directeurs de journaux parisiens prit une délibération dans ce sens, c'est-à-dire que ses membres voulussent bien s'interdire réciproquement de publier la photographie des gens qui n'ont d'autre notoriété que celle que leur donne le crime, et qu'ils s'engageassent aussi, par la même délibération, à ne recueillir sur les faits et gestes des criminels, comme cela avait lieu encore avant notre âge de reportage à outrance, que les renseignements provenant des débats publics du procès.

Mais je n'attends pas plus, il m'est pénible de l'avouer, des directeurs de journaux cet acte de sagesse, que je n'espérerais de nos députés une loi de prohibition, et par ce motif, hélas ! trop plausible que s'il ne devait pas se trouver à la Chambre des députés une majorité pour voter une telle loi, ce serait surtout par l'appréhension de mécontenter ainsi les directeurs de journaux.

Et si je n'ai obtenu qu'une réponse évasive du républicain très éminent auquel je m'étais ingénument adressé, c'est évidemment qu'il n'a pas voulu risquer de s'aliéner la presse.

Depuis lors, le mal n'a fait que s'aggraver. Tout récemment encore, les mêmes journaux ont reproduit, à maintes reprises, les portraits de l'infâme Soleillana et des immondes Goold, sans compter ceux des plus vulgaires apaches qui voient surtout dans le brigandage le moyen de se mettre hors de pair et de rivaliser de célébrité avec les gens les plus honorablement célèbres.

Au surplus, la magistrature, elle-même, semble entrer, elle aussi, dans le concert de la démoralisation générale, car tandis que nos juges instructeurs mettent bénévolement les reporters de journaux au courant des phases d'instructions criminelles qui, jadis, demeuraient secrètes, il arrive souvent que nos présidents de Cours d'assises ou de tribunaux correctionnels, transformant ce qu'on appelait le sanctuaire de la justice en un bouis-bouis théâtral, s'évertuent à faire rire l'auditoire par des mots plus ou moins spirituels, au sujet des crimes les plus épouvantables.

En vérité, il n'y eut jamais de société humaine moins digne et plus stupide que la société française de nos jours.

Edmond THIAUDIÈRE.

Revue des Opinions des Faits et des Idées

LE TORRENT DE BOUE...

Rien de plus poignant que la prostitution infantile. D'immondes vieillards et des parents infâmes, il y en eut toujours, certes. Mais les scandales de Belleville sont autre chose.

Il y a là des enfants qui, spontanément, s'offrirent, en sortant de l'école où on venait de leur faire un cours de morale civique, pour quelques sous, et ce n'était pas la faim qui les y poussait; elles étaient nombreuses dans un quartier peu étendu; pour que ce commerce ait pu durer si longtemps, aucune de celles qu'on sollicitait au hasard n'a dû refuser.

Qu'on y réfléchisse. C'est là un symptôme effrayant de démoralisation. Jusqu'ici, cette boue était dorée, elle ne pénétrait pas le peuple, qui restait sain, et sur qui on pouvait fonder l'espoir des Cités futures...

Le torrent de boue nous envahit de toutes parts.

LA MISSION BLANCHET.

Instructive aventure. Elle montre, sur le vif, ce qu'est devenue notre Administration, avec ses apparences de correction, ses minutieuses paperasses; elle met en lumière l'âme falote de nos ministres. Au regard, le puffisme du journal qui gouverne la France, hormis les syndicats de cabaretiers, ne manque pas d'allure.

LE MOUVEMENT COOPERATIF.

Le petit *Almanach de la Coopération française, suisse et canadienne pour 1908*, édité par Charles Gide, contient d'intéressants documents.

La statistique de la coopération de consommation nous montre qu'il y a 13.000 sociétés de consommation dans le monde, avec cinq millions et demi de membres qui se répartissent pour deux milliards et demi de francs de marchandises.

Pour le nombre de sociétés, c'est la France qui vient en tête; mais elle passe au troisième rang, après l'Angleterre et l'Allemagne, pour le nombre des coo-

pérateurs et leur importance économique. Ainsi, l'Angleterre, par exemple, avec 1.448 sociétés, groupe 2.200.000 chefs de famille et fait annuellement un milliard et demi de francs d'affaires coopératives, alors que la France, avec ses 2.314 sociétés, ne groupe que 650.000 familles qui se répartissent pour 200 millions de francs seulement de marchandises.

On voit assez par là que le nombre des sociétés n'est pas une mesure de l'esprit d'association.

Il y a aussi 358 associations ouvrières de production en France, avec plus de 16.000 membres. Leur chiffre d'affaires s'élève à 60 millions de francs.

LE SACRIFICE LAIQUE.

La totalité des sommes engagées au Pari mutuel sur les champs de course, l'an dernier, est de plus de 300 millions de francs. Ce chiffre n'avait pas encore été atteint. Il sera dépassé cette année.

Comme ce tribut est payé volontairement, avec enthousiasme, par les petites bourses d'ouvriers et d'employés, on ne saurait contester que l'esprit de sacrifice grandisse dans notre intelligente et généreuse démocratie.

SOCIALISME PRATIQUE.

La dette des principaux pays d'Europe s'élève à 148 milliards, représentant une charge annuelle de 6 milliards environ — exactement 5,991 millions.

C'est la France qui vient en tête des pays les plus endettés, avec 29 milliards 177 millions. Viennent ensuite : la Russie, avec 22 milliards 959 millions de dette; l'Allemagne, 21 milliards; la Grande-Bretagne, 19 milliards 725 millions; l'Italie, 13 milliards; l'Autriche, 10 milliards; l'Espagne, 9 milliards 119 mil-

lions; la Hongrie, 5 milliards 500 millions; le Portugal, 4 milliards; la Belgique, 3 milliards 330 millions; la Hollande, 2 milliards 390 millions; la Turquie, 2 milliards 370 millions; la Roumanie, 1 milliard 430 millions. La dette des autres pays d'Europe est inférieure à un milliard.

Ainsi donc, chaque Français, riche ou pauvre, reçoit solidairement à son berceau, de ses gouvernants présents ou passés, la charge d'une dette de 730 fr. — plus qu'il n'arrivera jamais à économiser par son travail.

Et c'est probablement le seul communisme que ses maîtres réaliseront — et développeront.

LE PREMIER RANG.

Qui donc disait que sous notre troisième République, la France se faisait dépasser en tout? Si c'est vrai pour le commerce, l'industrie, la marine, l'armée, etc., ce qui est sans importance, puisque ça ne mérite pas qu'un ministre pose la question de confiance, ce n'est pas vrai pour la criminalité, l'impôt, le budget — la République n'est pas un gouvernement à bon marché, n'est-ce pas? — ni pour la dette publique.

Là nous occupons bien le premier rang, et nous pouvons avoir la fierté patriotique d'être assurés que nous le conserverons.

LE MILLIARD DES CONGREGATIONS.

Dans son numéro du samedi 23 mars 1901, *la Coopération des Idées* publiait en tête un article de notre ami Daudé-Bancel intitulé : « Il court, il court, le milliard... »

Il a si bien couru qu'on ne l'a plus jamais rattrapé.

Et les travailleurs, fidèles électeurs radicaux, attendent sous l'orme des promesses électorales les retraites annoncées.

PAR TOUS.

LE BON GOUVERNANT

On a tant dit de mal du gouvernant, de la folie fatale du pouvoir, qui le guette, du vice inhérent à toute autorité qui le ronge, que cela vous donne envie de prendre sa défense, à ce pauvre homme!

En un sens, tout gouvernant, en tant que gouvernant, est bon. Désir de bien faire, loyauté, désintéressement, dévouement, il est rare qu'il n'ait pas toutes ces qualités-là. Que de tristes Dauphins, que de déplorables Princes de Galles sont devenus d'excellents rois, du jour au lendemain! Et que de fâcheux leaders d'opposition, de mauvaise foi, fieleux, cyniques, sots, se sont transformés instantanément en premiers ministres pleins de prudence, de sagesse et d'esprit pratique! Il n'est rien de tel que de tenir la queue de la poêle pour chercher à ne pas renverser la friture en ébouillantant les voisins.

Ce qui est dangereux, c'est celui qui n'est pas encore gouvernant, et celui qui craint de cesser de l'être. Que ne ferait le premier pour arriver à son but? L'ambition a certainement entassé plus de cadavres dans l'histoire que la tyrannie intégrale. Les plus féroces aventuriers de la Renaissance italienne, une fois maîtres — Dieu sait comment! — de leur seigneurie, devenaient des souverains très supportables.

Mais à condition que leur puissance, ce qui voulait aussi dire, en ce temps-là, leur vie, ne fût pas en jeu. Alors ils se réveillaient terribles.

Si la tyrannie n'a pas fait le quart des victimes de l'ambition, l'ambition à son tour n'a pas causé le dixième des horreurs de la crainte, de la lâcheté! On va chercher bien loin l'explication du terrorisme révolutionnaire: elle est tout entière dans ce sentiment-là: tuer pour ne pas être tué, et chasser pour n'être pas chassé. « Entre des gens qui voudraient bien pendre et des gens qui ne veulent pas du tout être pendus, disait Mme de Staël, la partie n'est pas égale. » Il y aurait eu un moyen d'arrêter la Terreur, dès le premier mois, ç'aurait été de proclamer les conventionnels inamovibles. C'est un peu ce qu'a fait Bonaparte. D'où l'amélioration subite du pire personnel politique qu'eut jamais vu l'histoire. L'« homme de proie » devint, d'un coup de baguette, bon gouvernant.

Révolution française, Renaissance italienne, tout cela est un peu musée historique; transposons dans ces vulgaires temps-ci. Nos gouvernants, tous, depuis le plus infime conseiller municipal de Fouilly-les-Oies jusqu'à qui vous voudrez, sont de bons gouvernants, en principe; ils ont, eux aussi, le sincère désir de bien faire, de rendre service, d'être entourés de bénédictions; ils valent, au fond, mieux que leur réputation, et, souvent, mieux que leurs critiques. Mais deux choses les rendent mauvais, annihilant leurs qualités et gigantifiant leurs vices: La première, c'est qu'ils ont voulu être gouvernants; la seconde, c'est qu'ils tremblent de cesser de l'être.

Une candidature, une période électorale, une élection, que de vilénies cela représente, que de menson-

ges, de flagorneries, de déloyautés, de marchandages honteux! Et pourtant ce n'est rien à côté de ce que provoque le souci de la réélection. Le candidat ne peut que se nuire à lui-même, à sa bourse, à sa position, à sa famille; mais l'élu, qui est maître de la chose publique, de la bourse de tous, de la situation de ses amis et de ses ennemis, quel danger effroyable! On peut affirmer que tout ce qui est mauvais en politique vient de ce prurit du pouvoir.

Ces maux sont-ils sans remèdes? Heureusement, non. Tout poison social a son antidote. Puisque c'est le souci de la réélection qui est la première grande cause de notre mal, il n'y a qu'à la supprimer, et pour cela, deux moyens s'offrent tout de suite: Le premier, qui est le plus digne, et le plus énergique, serait la non-rééligibilité des députés. Le second, pis aller au cas où le précédent ne pourrait sortir à effet, serait l'inamovibilité des députés. Tout élu resterait membre de la Chambre à perpétuité, et deviendrait, du coup, bon gouvernant. Ça coûterait un peu cher, mais moins qu'on croit, et on ferait, d'autre part, tant d'économies!

Et puisque c'est l'ambition qui est la seconde grande cause de notre marasme, eh bien, supprimons l'ambition aussi. N'y a-t-il pas d'autres sources de la représentation nationale que l'élection, et sans aller jusqu'à l'hérédité, qui a bien l'avantage de supprimer l'intrigue, mais qui a le désavantage de faire entrer nos compatriotes en folie furieuse, pourquoi n'essaierait-on pas du concours, de la coopération, de la désignation de droit ou de la nomination par le sort? Les jurés ne se tirent pas mal d'affaire au Palais de Justice, pourquoi des jurés administratifs s'en tireraient moins bien dans des commissions de

quartiers? Les conseillers municipaux sortiraient de ces commissions filles du sort, par voie de vote si l'on veut, et ainsi de suite. Il y aurait tout juste assez d'ambition pour que l'on ne s'enlise pas dans l'inertie, mais la bête dangereuse et funeste, le monstre qui depuis si longtemps dévore la chair patriale, le dragon politicien, serait frappé à mort.

Henri MAZEL.

✱

Pourquoi le prix du Chocolat augmente

En choisissant leurs délicieuses friandises du Jour de l'An, chez Pihan, chez Boissier — ou chez Potin, si elles ont conservé les sacs de l'année dernière, — les belles madames vont trouver encore que « tout augmente odieusement » et en accuser ce pauvre M. Caillaux, qui est vraiment bien innocent.

La cause est tout autre.

Il n'y a plus d'esclaves, c'est entendu. Tous les rapports officiels le proclament. Et il ne faut pas douter des rapports officiels.

Mais le chocolat renchérit parce que le prix des esclaves, sur la Côte Occidentale d'Afrique, s'est élevé dernièrement de 16 livres à 35 et 40 livres sterling.

Ces esclaves sont recrutés dans l'Etat libre du Congo ou l'Angola, pour être employés dans les plantations de cacao et de cannes à sucre de l'Angola et des îles portugaises de San Thomé, Principe, bien que la traite y soit vertueusement abolie depuis 1878, et malgré les conventions internationales de 1885 et 1892.

Les planteurs en achètent annuellement quatre à

cing mille. L'offre étant inférieure à la demande, les cours montent de cette chair humaine, — et aussi, conséquemment, le cacao.

Il convient de le reconnaître, ces esclaves ne sont pas maltraités: ils sont seulement passés proprement à la chicotte (lanière de cuir d'hippopotame) quand ils ne rendent pas suffisamment par leur travail, et des molosses sont dressés à ramener les fugitifs sans trop de dommage.

En 1905, une réclamation fut adressée au Portugal par lord Lansdowne pour lui rappeler les termes de l'Acte général de Bruxelles.

Le consul anglais de Loanda, dans son rapport de 1901, signalait qu'il y avait 22,585 noirs esclaves occupés dans les plantations de cacao de San Thomé et que la mortalité y était si considérable (20 p. 100) que les traitants devaient constamment recruter des remplaçants dans l'intérieur de l'Angola.

Ce sont des Anglais qui révèlent ces faits. Et l'on sait bien que les Anglais ont d'honorables scrupules et de la philanthropie... dans les colonies des autres.

G. D.

Les Livres qui font penser

L'eau de mer. milieu organique. par René QUINTON, 15 fr. (Masson, éd., 120 boul. St-Germain) — On ne peut, ici, que résumer les conclusions de cet ouvrage considérable.

Tout organisme vient d'une cellule. La cellule est un élément nécessairement aquatique.

Mais les eaux douces sont d'origine assez récente,

Quand la vie animale est apparue, il n'y avait que la mer. Actuellement, elle cube encore quinze fois le volume du continent.

« Les mers seules, à l'exclusion des eaux douces, possèdent tous les représentants typiques de chaque groupe animal. Non seulement l'origine marine de tous les groupes animaux en résulte, mais encore le fait que leur évolution s'est effectuée presque tout entière dans les océans et dans les océans seuls. »

Tout organisme dérivant d'une cellule, il en résulte nécessairement que les cellules ancestrales des premiers organismes n'ont pu être que des cellules marines.

L'organisme animal est constitué par quatre grands groupes d'éléments :

1° Le *milieu vital*, ensemble des plasmas dans lequel baignent toutes les cellules organiques et qui leur fournit le milieu chimique propice à leur vie et les matériaux de nutrition; 2° la *matière vivante* qui est l'ensemble de toutes les cellules vivantes; 3° la *matière morte*, d'origine vivante, qui est l'ensemble de toutes les productions cellulaires dont le rôle est purement physique ou mécanique; 4° la *matière sécrétée* qui est le résultat de l'activité cellulaire en vue des besoins de l'organisme.

Ainsi, d'après Quinton, « l'organisme apparaît comme une masse de cellules fondamentales isolées l'une de l'autre, toutes situées au contact du milieu vital, soit qu'elles nagent dans la masse liquide de ce milieu, soit qu'elles se trouvent encastrées dans une des substances fondamentales intercellulaires qu'imbibe également le milieu vital, — ces deux masses inconsistantes soutenues par une charpente et un lacis d'éléments inertes, plus ou moins résistants, inextensibles et rigides, d'origine cellulaire, mais sans vie. »

On voit aussitôt quelle importance prend le liquide de culture des cellules organiques qu'est le milieu vi-

tal. Pour les vertébrés supérieurs, le poids du milieu vital atteint le tiers du poids de l'organisme total.

Il ne faut pas le confondre avec le sang. « Le sang doit être dissocié. » De même la lymphe. Les globules blancs et rouges du sang sont de la matière vivante. Seul, le plasma sanguin fait partie du milieu vital, mais pour un huitième seulement chez le vertébré supérieur. Ce milieu vital n'est rien autre que le milieu marin originel. En créant des organismes de plus en plus complexes, la vie n'a eu d'autre objet que de maintenir ses conditions originelles, et notamment le milieu vital marin.

Il y a cependant quelques exceptions. Les Protozoaires, quelques Spongiaires et Hydrozoaires d'eau douce ont pour milieu vital de leurs cellules l'eau douce qui les entoure; mais c'est au détriment de leur intensité de vie.

Et voici la loi de constance marine originelle qu'établit Quinton: « La vie animale apparue à l'état de cellule dans les mers a tendu à maintenir, à travers la série zoologique, pour son haut fonctionnement cellulaire, les cellules composant chaque organisme dans un milieu marin. Elle n'a pas maintenu ce milieu chez tous les organismes, mais ceux où ce maintien n'a pas été effectué ont subi une déchéance vitale. »

Ce ne pouvait être là, on le pressent, qu'un fragment d'une loi plus générale. Il y a d'autres conditions de vie: la température, la concentration saline, la lumière, par exemple.

La cellule ne peut vivre à une température au-dessus de 45°. Cette limite est, en outre, la température la plus propice à la vie. 39 à 45° sont les températures de vie optima.

Si l'on abaisse la température d'une cellule d'oiseau, la vie se ralentit; si l'on élève la température d'une cellule de poisson, la vie s'accélère.

La vie animale est donc apparue au moment même où

le globe était à la température la plus favorable, c'est-à-dire à 44 ou 45°. Et ce fut probablement celle des mers précambriennes.

Puis les organismes se constituèrent, les formes se diversifièrent. La vie passa des mers sur les continents. « Toute cette énorme germination s'accomplit dans la période primaire, si bien que pour la différenciation et la richesse, la faune de cette époque ne le cède à peu près en rien à celle des âges plus récents du globe. Or, en face d'une telle diversité anatomique, cette faune primaire possède un caractère physiologique commun de la plus haute signification : toutes les formes animales qui la composent sont dépourvues du pouvoir d'élever la température de leurs tissus au-dessus de celle du milieu ambiant. » La température cellulaire de cette faune est donc celle du milieu ambiant même.

Quand le globe se refroidit, la température du phénomène cellulaire s'abaisse de même ; mais au détriment de l'activité vitale.

Cependant, avec les vertébrés, la vie acquiert le pouvoir de créer de la chaleur, et, par là, de maintenir pour les cellules la température originelle.

Au fur et à mesure que le globe se refroidit, surgissent des organismes capables par une combustion intérieure d'élever d'autant la température de leurs tissus. « De telle sorte qu'à toute époque de refroidissement, l'embranchement des vertébrés est constitué par une série de formes dont les plus récemment apparues possèdent une température interne de 44° ; les autres, de moins en moins récentes, ne possèdent plus que 43, 42, 39, 35, 30, 25, et les dernières, celles du type le plus ancien (Reptiles, Batraciens, Poissons) n'ayant que la température extérieure. »

Chaque espèce porte donc en elle-même la date de son apparition. Ainsi l'on voit que l'homme (37° 2) est apparu avant les mammifères carnivores et ruminants (39 à 41°) et les oiseaux carinates (40 à 44°).

Aucun de ses caractères anatomiques, embryogéniques, physiologiques, géographiques ne permet de considérer l'homme comme le dernier terme et le plus élevé de l'évolution. Il y a l'intelligence, il est vrai; mais l'intelligence n'est pas un caractère classificateur.

L'homme, avec l'ordre entier des Primates, est antérieur à l'épanouissement des deux ordres les plus récents et les plus élevés: les Carnivores et les Ongulés.

La classe oiseau est postérieure et supérieure organiquement à la classe mammifère.

La loi de constance thermique se peut donc formuler: «En face du refroidissement du globe, la vie, apparue à l'état de cellule par une température déterminée, tend à maintenir, ou son haut fonctionnement cellulaire, chez des organismes indéfiniment suscités à cet effet, cette température des origines.»

La condition du degré osmotique n'est pas moins persistante.

Puisque l'oiseau est le dernier apparu, la concentration saline de son milieu vital (7 gr. 2 pour 1000) doit représenter celle des mers originelles.

«Contrairement à toute vraisemblance et aux lois générales de l'osmose», on trouve dans les mers modernes concentrées à 33 g. pour 1000 des organismes en déséquilibre avec ce milieu physique. Et ce sont les plus récents et les plus élevés qui présentent une concentration faible, se rapprochant de celle des origines, et les moins élevés et les moins récents qui s'échelonnent entre la concentration présente et celle des origines.

Ainsi une troisième loi de constance osmotique se peut énoncer: «La vie animale apparue à l'état de cellule dans des eaux d'une concentration saline déterminée, a tendu à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série zoologique, cette concentration des origines.»

De même, on pourrait établir une loi de constance lumineuse. On sait qu'au fond des mers, il y a une faune innombrable qui crée elle-même sa propre lumière.

Mais toutes ces lois, et d'autres qu'on découvrira par la suite, ne sont que les parties d'une grande loi générale de constance originelle: « En face des variations de tout ordre que peuvent subir au cours des âges les différents habitats, la vie animale, apparue sur le globe à l'état de cellule dans des conditions physiques et chimiques déterminées, tend à maintenir à travers la série zoologique, pour son haut fonctionnement cellulaire, ces conditions des origines. »

C'est là une conception nouvelle de l'évolution. « Cette loi montre que la science moderne s'est efforcée d'ignorer que la vie est un phénomène assujéti à des conditions assez étroitement déterminées, puisque depuis les origines, malgré les temps écoulés, malgré les occasions, malgré les causes de variations qui se sont offertes ou produites, la vie ne paraît pas avoir pu mieux faire que de maintenir invariables, pour son activité maxima, les conditions des origines. »

Les organismes les plus élevés sont ceux qui savent le mieux maintenir les conditions originelles; ce ne sont pas ceux qui s'adaptent au milieu changeant, mais ceux qui résistent au changement. La vie ne s'adapte pas. On voit toute la portée du quintonnisme, et ce qu'il promet, non seulement en biologie, mais encore dans l'ordre de la sociologie. Il nous faut reconnaître des prénotions, remanier des analogies et reviser des dogmes. Déjà, M. Remy de Gourmont s'efforce d'éclaircir une loi probable de constance intellectuelle. En tout cas, une philosophie nouvelle du progrès est à élaborer.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ouvrage de M. Quinton, ce n'est pas les conclusions que nous venons de résumer trop sommairement, c'est la hardiesse de

ses inductions *a priori*, l'ingéniosité des expériences et des analyses qui les viennent confirmer, la conscience intellectuelle avec laquelle il procède, et toute sa méthode.

Les applications thérapeutiques ne sont pas moins fécondes. Puisque l'organisme n'est qu'un aquarium marin, l'eau de mer introduite dans un milieu vital vie é doit renouveler le liquide de culture des cellules organiques, et donc accélérer la vitalité des cellules. Et, en effet, les injections quintonniennes ont donné des résultats inespérés dans la tuberculose, la syphilis, l'eczéma, l'anémie, la gastro-entérite. Il est prouvé aujourd'hui qu'on peut ainsi sauver la majeure partie des 70.000 enfants qui meurent annuellement, en France, de la gastro-entérite. En tout cas, le traitement marin est absolument inoffensif, — quoiqu'en aient pu dire quelques journalistes omniscients qui ont tout appris en écoutant chanter le rossignol, ou en buvant des bocks.

L'Embardée, par André PAVIE (Librairie Nationale, 85, rue de Rennes). — Simple histoire d'un jeune homme de province que l'ambition attire à Paris. Comme il a plus de conduite et moins de tempérament que Julien Sorel, après quelques mois d'*embardée* décevante, il lui reste assez de sagesse pour retourner chez les siens.

C'est écrit d'une manière sobre, élégante, honnête. M. André Pavie sait observer et noter avec délicatesse des aspects d'âme.

G. DEHERME.

LES DERNIERS OUVRAGES PARUS DE NOS COLLABORATEURS

Ce qu'il faut lire dans sa vie, par Henri MAZEL, 3 f. 50 (Editions du *Mercur* de France, 26, rue de Condé, Paris).

Imprimerie P. TISSOT, 19, Place d'Armes. — Toulon

Après une interruption de quelques mois, *la Coopération des Idées* a repris sa publication régulière, le 1^{er} janvier 1908.

Depuis treize ans, elle s'est toujours efforcée de former des volontés sociales. Elle a suscité les *Universités populaires*, et ce sera une œuvre à reprendre.

En paraissant désormais deux fois par mois, le 1^{er} et le 16, *la Coopération des Idées* se fera plus alerte. Avec un plus fort tirage et la vente au N^o, elle va tenter d'étendre son champ d'action.

Dans une revue des opinions, des faits et des idées de la quinzaine, dans des notes documentées par une critique honnête, on dissipera les sophismes et les nuées dont les ignorances prolixes et les sciences rétrécies embrument et obsèdent la conscience française; on examinera aussi, du point de vue impartial d'ordre et de progrès, les accès les plus inquiétants de la fièvre politique qui consume la société française.

Un article de fonds étudiera successivement les questions les plus graves de l'heure présente d'une manière positive, et, avec la chronique bibliographique des « Livres qui font penser », nous suivrons ainsi tout le mouvement intellectuel en dégagant de l'encombrement idéologique quelques notions claires, régulatrices et directrices.

La collection de *la Coopération des Idées* sera donc un recueil documenté et vivant qui trouvera sa place dans les bonnes bibliothèques et qu'on aura plaisir et profit à consulter plus tard. Pour un prix des plus modiques — **4 francs** — elle formera annuellement deux volumes de 384 pages chacun.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à détacher et à envoyer à M. Marcel RIVIÈRE, administrateur, 30, rue Jacob — PARIS)

Faire le service de *La Coopération des Idées* pour un an à partir du à (nom et adresse).....

Ci-joint un mandat de quatre francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

C'est aider notre action que de nous faire parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'abonner.

Nous croyons devoir reproduire l'article suivant qui composait le numéro que nous fîmes paraître en mai dernier et qui clôt la précédente série.

DANS L'ATTENTE

« Quelques erreurs énormes entraînent notre pays aux abîmes ; ceux à qui on les signale sourient. » E. RENAN.

Nous sommes des vaincus.

Et les vainqueurs triomphent pour si peu de temps encore, pour si peu de chose, nous répugnons tellement à être avec eux, par leurs moyens, et pour leurs fins, que nous mettons quelque coquetterie à le proclamer.

Nous sommes des vaincus... Oui, mais nous ne sommes pas des morts.

La Coopération des Idées n'est pas une œuvre qui peut mourir.

Mais dans l'incohérence où se complaisent les politiciens du moment, il n'y a pas d'action organique possible.

Il nous faut attendre que le système qui produit cette incohérence, comme un abcès suppure, ait fait tout son mal.

Quand ils en sont là, les peuples ne se peuvent relever que par la souffrance.

Il y a quelques années, nous pouvions éviter cette épreuve redoutable. Nous ne le pouvons plus.

Aujourd'hui, la pourriture parlementaire a pénétré jusqu'aux organes vitaux du gouvernement de la nation; l'alcool du journal et des réunions publiques a intoxiqué l'âme du peuple; les divagations des sophistes, produits de la culture universitaire, du romantisme et du dilettantisme littéraire, ont dissous les sentiments sociaux qui forgeaient la volonté du devoir et contenaient les impulsions divergentes. Et cette anarchie politique, intellectuelle et sociale est trop profonde pour que nous puissions l'enrayer.

Il faut donc que les destins s'accomplissent.

Quand le désordre sera à son comble, quand il n'y aura plus ni sécurité, ni bien-être, ni liberté, quand chacun sentira dans sa propre chair, à tout instant, le mal social, alors il nous restera peut-être encore assez d'intelligence pour apercevoir le gouffre et assez de ressort pour réagir congrûment et reconstituer la société française.

Mais la crise sera terrible...

Certes, on risque de s'attirer quelque ridicule à faire les Jérémie, à vaticiner. Aussi peut-on s'en dispenser : Nous n'avons qu'à rappeler le passé, de sang, de misère et d'oppression.

Quelques mois avant l'effarante débâcle, en 1869, Ernest Renan écrivait à la première page de son *Saint-Paul* : « Notre jeunesse a vu des jours tristes, et je crains que le sort ne nous montre aucun bien avant de mourir. *Quelques erreurs énormes entraînent notre pays aux abîmes; ceux à qui on les signale sourient.* »

Ce qui a été sera. Les mêmes causes auront les mêmes effets. Mais, dorénavant, la société étant plus complexe, les causes étant plus anciennes, plus nombreuses, plus virulentes, les effets seront bien plus graves.

Nous le répétons, dans la tourmente qui s'annonce, une œuvre positive de liberté dans la paix et de jus-

tice dans l'ordre ne saurait se maintenir. Dans ce chaos, les voix sages n'ont qu'à se taire: on ne les entendrait plus; les bons ouvriers n'ont qu'à se reposer: on ne les aiderait point; on ne les laisserait pas achever leur ouvrage.

Ne l'avons-nous pas vu pour le Palais du Peuple, pour l'Université populaire, et même pour notre Bulletin?

Il n'y a que ce qui est sot et bas qui flatte l'humeur populaire et n'inquiète point les puissances du jour. Dans une démagogie, toute force individuelle est ennemie; dans une anarchie parlementaire, toute force sociale est antagonique. Il n'y a de cohésion que pour lasser l'une et briser l'autre.

Ce système ne gouverne pas des forces, il ne subsiste que par le gâchis, il ne dure que par l'universelle lâcheté. Bourgeois imbéciles, jouisseurs et rapaces, intellectuels vaniteux et sots, fonctionnaires mollusques, travailleurs sans intelligence et sans vertu, — tous lâches, ayant horreur de l'initiative, de l'effort, des responsabilités, et, depuis qu'ils bafouent l'enfer chrétien, tremblant dans leur peau de tous les enfers imaginaires ou grotesques qu'ils se sont inventés (1).

Une action d'éducation et d'organisation serait un non-sens, elle ne serait pas possible aujourd'hui, car elle s'anime de vastes propos, elle est de la vie so-

(1) Taine avait déjà indiqué les cauchemars bourgeois : « Nous n'avons plus l'idée de la mort, non plus que celle d'aucune chose extrême. Nous sommes sortis de l'état tragique. Si nous entrevoyons un grand malheur à l'horizon, c'est tout au plus un coup de bourse qui nous fera passer du premier au quatrième étage. Ce qui remplit notre imagination, c'est une infinité diversifiée de petits plaisirs ou tracas, visites, écritures, conversations, échéances et le reste » (*Voyage en Italie*, t. II, p. 287). Les enfers et les paradis prolétariens ne sont guère moins ignominieux, encore qu'aussi laïques.

ciale et ne peut se développer que dans la liberté (1).

La vie sociale implique des devoirs et la liberté exige des volontés. Même si le parti qui exploite l'Etat républicain tolérait une activité sociale dont le premier résultat serait de réduire son autorité et partant ses profits, on ne saurait attendre de l'électeur, instruit par maître Aliboron, façonné par l'amuseur, le

(1) En octobre 1904, j'écrivais ingénument à M. Clemenceau :

« Je viens de lire votre article sur la liberté. Bien que je sois très pris, en ce moment, par la reconstitution de l'Université populaire qu'on a pu désagréger, grâce à l'incohérence de nos lois sur les associations, je tiens à vous soumettre quelques réflexions.

« Vous êtes, en toute sincérité, pour la liberté ; mais vous êtes, en révolutionnaire bourgeois, pour une liberté de négation. Nous sommes quelques-uns, très peu, il est vrai, qui voulons la liberté pour agir. Et comme nous savons bien qu'on ne fait pas sa part à la tyrannie, celle des foules comme celle des maîtres, nous voulons la liberté pour tous, — même pour les congrégations. C'est la meilleure garantie que nous ayons pour nous-mêmes. J'en sais quelque chose puisque, hier encore, j'ai pu être traité chez moi, par un administrateur judiciaire, accompagné d'un commissaire de police et d'un serrurier, comme un simple chartreux. Cela n'a scandalisé que mes amis qui sont des naïfs.

« Vous comparez les congrégations à l'esclavage. Ce n'est pas la même chose. L'esclave est contraint par la force, — et il y a des lois pour réprimer ce crime. Le moine n'est engagé que par sa foi. En prononçant ses vœux, il fait un usage de la liberté qui vaut pour lui. Un citoyen reste libre quand il se subordonne volontairement à un ensemble. La liberté ne s'exerce qu'en s'organisant. Le croyant n'est libre vraiment que s'il peut vivre selon sa doctrine et agir pour elle. Toutes les religions ont leurs congrégations — même la religion radicale-socialiste, — toutes les idées ont leurs groupements.

« Vous me direz que cette adhésion a été, le plus souvent, obtenue par des promesses ou des menaces, en tout cas par une compression de l'intelligence. Cela revient à dire que les raisons catholiques, les méthodes religieuses ne sont pas les vôtres.

« Vous proposez de faire de ces moines des « évadés malgré eux ». De quel droit ? Vous êtes dans l'arbitraire. Aujourd'hui, c'est vous qui tranchez ; demain, ce seront d'autres. La liberté de penser implique, ce semble, la liberté de méthode.

journaliste et le politicien, abêti par le cabaret, la loterie, les courses et le café-concert, qu'il se reconnaisse des devoirs, sinon envers Dieu, du moins envers soi-même, sa famille et sa patrie, et qu'il se fasse une volonté d'airain pour les remplir.

Cet électeur n'est-il pas le nombre, c'est-à-dire le Souverain, et n'a-t-il pas que des droits?...

Ce n'est pas à dire, certes, qu'il n'y a plus, en France, que des brutes. Ce n'est pas en quelques

« Vous dites encore que ces moines, puissamment organisés, ne réclament leur liberté que pour nous imposer la domination romaine. Qu'importe à ceux qui sont assez sûrs d'eux-mêmes pour ne rien redouter des ennemis séculaires de la liberté. »

« Aussi fortement que le plus véhément anticlérical, j'aspire à l'émancipation intellectuelle de tous les hommes, — et j'y travaille dans mon coin. Je veux encore que l'individu ne se serve de sa liberté que pour conquérir plus de liberté pour tous, non pour y asservir les autres. Mais je ne confonds point les succès avec les résultats, les excès du pouvoir avec l'exercice de la volonté sociale.

« Qu'avons nous fait ? La libre pensée a-t-elle une doctrine ? a-t-elle une morale ? La République est-elle réalisée ?

« Nous le savons, n'est-ce pas ? la Démocratie cherche plutôt à profiter qu'à s'organiser.

« Le danger est là, voyez-vous, dans notre inertie et notre indiscipline, non dans ce que pourraient tenter les moines, s'ils étaient libres. Ceux qui agiraient n'auraient rien à redouter de ceux qui prient. Mais nous ne voulons voir le salut que dans la mort universelle. Nous verrons bien ce que ça durera.

« Je demande la liberté positive d'association pour tous les groupements, ceux que connaissent les juristes et ceux qu'ils paraissent ignorer, *la Coopération des Idées*, par exemple. Et comme l'expérience m'a montré que le meilleur garant de notre liberté est la sincérité dans l'application de nos principes, je réclame hautement la liberté pour ceux qui me redressent en me contredisant par leurs paroles ou me stimulent en m'opposant leurs entreprises, c'est-à-dire pour les congréganistes. La liberté n'est que cela. »

Clemenceau ne répondit pas. J'en fus assez étonné. Je ne pouvais soupçonner, alors, que l'auteur du *Grand Pan* et de la *Mêlée Sociale* couvait la singulière ambition d'être le grand premier ministre de l'incohérence républicaine.

mois d'ivresse démagogique qu'un peuple peut dilapider tout son capital moral et social, accumulé par dix siècles de discipline politique et religieuse et d'effort mental.

Mais la misère de ces temps troublés est telle que ceux-là mêmes, — nombreux sans doute, — qui restent encore imbus de sentiments sociaux ne savent pas les dépenser ou les organiser. On se disperse et on se contrecarre. Par timidité d'esprit, on ne dépasse pas le détail, on s'attache à une puérilité, on tombe dans la marotte sénile. On a le vertige de ce qui est grand et la phobie de ce qui est fort.

Ainsi avons-nous pu voir, ici-même, parmi nous, des hommes dont on ne saurait suspecter la bonne volonté ni méconnaître le dévouement social, qui avaient paru comprendre l'œuvre compréhensive, profonde qu'était l'Université populaire, se proposer de continuer une telle action dans une société d'abstinence.

C'est là un symptôme d'anarchie mentale, comme l'alcoolisme est un accident d'anarchie morale.

L'anti-alcoolisme était une partie de notre action sociale. En faire quasiment une religion, avec ses tabous, ses rites et ses mystères, restreindre tout le problème social de ce temps, problème si complexe et si grave. à un mode d'alimentation, ce ne peut être qu'une des manifestations morbides, — si nombreuses présentement, — de la socialité et de la religiosité déviées. C'est le même phénomène psychologique qui suscita les disputes des *Bleus* et des *Verts* à Byzance. Notre époque, d'ailleurs, n'est pas sans analogie avec celle du Bas-Empire.

Evidemment, aucune œuvre sérieuse n'est possible, même avec les meilleurs, dans les conditions anormales où pourrait se déployer notre activité.

Mieux vaut donc se replier sur soi-même que de s'agiter dans le vide et de s'évertuer dans la névrose ambiante.

Laissons ceux-ci et ceux-là réformer l'orthographe, le suffrage universel ou la cuisine, propager l'espéranto, le sabotage ou l'arbitrage international, — et préparons-nous, dans le silence, pour la tâche formidable de demain.

*
* * *

On aimerait pourtant à noter ici, tous les mois, les progrès de la vésanie publique et de la décomposition républicaine. Ce serait là un travail, sinon d'une efficacité immédiate, du moins passionnant. Mais combien d'esprits nous suivraient? La correspondance amicale ne suffit-elle point pour un cercle aussi restreint et n'est-il pas préférable de réserver toutes ses forces pour les heures tragiques qui vont venir?

A nos lecteurs et amis de répondre.

Mais entendons bien qu'il ne s'agit pas de reprendre la publication régulière de la Revue pour, simplement, imprimer des « articles », quelque intéressants qu'ils puissent être. Non, mille fois non! C'est faire œuvre vaine, sinon nocive, d'ajouter encore au débordement de papier et d'encre qui achève d'affoler la pauvre cervelle française.

Si nous reprenions, prochainement, la publication de *La Coopération des Idées*, qu'on sache bien que ce serait pour accentuer davantage nos « défauts », persister à être « ennuyeux » et accumuler les « maladresses ».

C'est-à-dire que nous dégagerions de l'encombrement idéologique quelques idées claires, régulatrices et directrices; que nous ferions, en dehors des camaraderies ou des complicités de groupes, de partis ou de syndicats, la critique honnête des sophismes et des nuées dont nous obsèdent et nous embrument les ignorances prolixes et les sciences rétrécies; qu'enfin il nous plairait d'examiner, du point de vue politique

d'ordre et de progrès, les accès les plus dangereux de la fièvre contemporaine.

Cette tâche, nous le reconnaissons volontiers, est trop strictement utile pour être brillante. Nous sommes prêts à l'assumer toutefois, dès lors qu'on nous dira qu'elle est opportune.

Sinon, nous attendrons.

Et, sans doute, l'attente sera brève.

G. DEHERME.

Ce sont les lettres que nous reçûmes à la suite de cet article, chaleureusement encourageantes, qui nous décidèrent à reprendre la publication régulière de La Coopération des Idées.

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
Marcel RIVIÈRE
PARIS — 30, Rue Jacob (6^e Arr.)

GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES
d'Économie Politique, de Sociologie, de Philosophie

Finances — Impôts — Banques — Bourse
Question monétaire — Administration — Enseignement
Travaux public — Commerce
Douanes - Marine - Transports - Colonies - Economie rurale
Régime pénitentiaire, etc.

Statistique, Démographie, Population

Questions ouvrières : Mutualité, Prévoyance, Assistance,
Hygiène

DOCUMENTS OFFICIELS ET PARLEMENTAIRES

Publications des Ministères, de l'Office du Travail et du Conseil
supérieur du Travail

Projets de loi, Propositions et Rapports

DÉPOSÉS A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

*Le classement méthodique et l'organisation de notre librairie nous per-
mettent d'offrir ou de soumettre immédiatement quantité d'ouvrages, de
brochures et de documents parlementaires sur une question déterminée.*

*Nous nous chargeons de rechercher les discussions aux Chambres et les
travaux préparatoires d'une loi.*

VENTE PAR FASCICULES SÉPARÉS

DES

LOIS et DÉCRETS promulgués depuis 1794

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.) — PARIS

BIBLIOTHÈQUE

DE

Philosophie Expérimentale

Dirigée par le professeur E. PEILLAUBE

VOLUMES PARUS :

I. **Le Psychisme inférieur**, par le Dr J. Grasset, professeur de clinique-médicale à l'Université de Montpellier. 4 vol. in-8. de 510 pages, broché 9 francs, relié . 40 fr. 50

II. **La Théorie physique**, son objet et sa structure par M. Duhem, professeur de Physique théorique à la Faculté des sciences de Bordeaux, 4 vol. in-8^e de 450 pages, broché 8 francs, relié..... 9 fr. 50

III. **Dieu. L'Expérience en métaphysique**, par Xavier Moissant, 4 vol. in-8 de xiii — 300 pages, broché 7 francs, relié 8 fr. 50

IV. **Principes de linguistique psychologique**. Essais de synthèse, par Yan Ginnekae, docteur de l'Université de Leyde, 4 volume in-8^e, broché 12 francs, relié..... 43 fr. 50

VOLUMES A PARAÎTRE :

La Psychologie, par W. James.

Les Images. Essai sur la mémoire et l'imagination, par E. Peillaube, professeur à l'Institut Catholique de Paris, directeur de la « Revue de Philosophie ».

Cournot et la Philosophie des Sciences, par M. F. Mentré, professeur à l'École des Roches.

L'activité biologique, par M. P. Vignon, du Laboratoire de Zoologie à la Sorbonne.

La Psychologie de la main, par M. N. Vaschide, Directeur-adjoint du Laboratoire de Psychologie pathologique à l'École pratique des Hautes-Études.

BIBLIOTHÈQUE

DES

Sciences Politiques et Sociales

VOLUMES PARUS :

La journée de huit heures, par Marcel Lecoq, docteur en droit ès-sciences politiques et économiques, 1 volume in-16 broché..... 2 fr.

L'avenir économique du Japon, par A. Vialatte, professeur à l'école des Sciences politiques, 1 vol. in-16 broché..... 2 fr.

Le Commerce international, par G. Lecarpentier, avocat à la Cour d'appel. 1 vol. in-16 broché..... 2 fr.

La Révolution sociale, par Karl Kautsky, 4 vol. in-16 broché..... 2 fr.

POUR PARAÎTRE :

L'Arbitrage international, par Gidel, chargé de cours à l'Université de Grenoble. 4 vol.

La Législation ouvrière en Allemagne, par A. Hahn, avocat, 4 vol.

Cours d'économie politique, professé au Collège libre des Sciences sociales, par Ghio, 3 vol.

Les employés. Leurs besoins, leur fonction économique, leur activité sociale, par E. Delivet, 4 vol.

La Haute-Italie politique et sociale, par de Saint-Cyr, 4 vol.

BIBLIOTHÈQUE

D'ADMINISTRATION et de DROIT USUEL

Guide pratique en matière d'accidents du travail, par Poidvin, sous-inspecteur d'enregistrement. 1 vol in-16 de 210 pages..... 2 fr.

Manuel du candidat aux fonctions coloniales, par Maupasset, 4 vol in-16 de 210 pages..... 2 fr.

Manuel pratique des Syndicats professionnels, associations et syndicats agricoles 1 vol. in-16..... 2 fr.

La Législation sur le mouillage et le sucrage des vins, 1 vol. in-16 325 pages..... 3 fr. 50